

**Objet**

Cahier des charges Rénovation de la toiture de la Maison de la Forêt  
Route de la traversée

**Suivi par**

Notre Référence  
SG/Fonctionnement et moyen généraux  
Freddy RAMALINGOM  
Tél : 0690 837 845  
Courriel : [freddy.ramalingom@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:freddy.ramalingom@guadeloupe-parcnational.fr)

**Date**

Saint-Claude le 06 Mai 2021

## **1 – Maîtrise d'ouvrage**

PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE, établissement public à caractère administratif, représenté par sa directrice, Valérie SÉNÉ, et dont l'adresse est :  
Montéran – 97120 SAINT-CLAUDE

## **2 – Cadre de la mission**

### **A . Contexte de la mission**

La Maison de la Forêt se trouve à la Traversée dans le cœur du Parc national de la Guadeloupe, sur le territoire de la Commune de Petit-Bourg.

### **B . État des lieux**

Avant toute intervention, le Maître d'œuvre doit visiter le lieu de réalisation du chantier pour prendre connaissance de la nature et des caractéristiques l'ouvrage à mettre en place.

Le site se situe en cœur de Parc national de la Guadeloupe. Par conséquent, le Maître d'œuvre veillera à ce que les entreprises respectent l'environnement dans l'exécution de leurs travaux.

La réalisation des travaux devra respecter les règles particulières applicables aux travaux, construction et installation en cœur.

Pour ce faire, le dossier relatif à la construction de la structure et de la dernière réfection de la toiture ainsi que les règles applicables aux travaux en cœur de parc seront mis à disposition sur une plateforme numérique, sur demande.

### **C . Problématique**

La toiture existante est réalisée au moyen d'une couverture en bardeaux de Wapa, matériaux ne présentant pas des caractéristiques de longévité, dans l'environnement forestier avec une pluviométrie et un taux d'humidité très élevé.

### **D . Objectif**

Le Maître d'Ouvrage souhaite disposer de plusieurs propositions techniques pour la réfection de la toiture, afin de valider une solution alliant à la fois les caractéristiques suivantes la durabilité du matériau choisi.

### **E . Résultats attendus au niveau de l'équipement**

La mise en place de cette rénovation doit tenir compte de son environnement , Il est préférable de privilégier les matériaux naturels si possible et de **donner un caractère de haute qualité environnementale au projet.**

## **3 – Modalité de la réalisation**

### **A . Nature de la mission**

La mission consiste à fournir des solutions techniques pertinentes, réalistes et chiffrées. Le dossier doit contenir les éléments suivants :

- Esquisse,
- Plan de charpente et de couverture
- Listing des différentes étapes et planning prévisionnel

Par la suite, lors de la réalisation des travaux il sera demandé un **suivi de chantier jusqu'à réception.**

### **B . Modalités de la réalisation attendues**

La réalisation des études devra se faire en collaboration avec le Parc national de la Guadeloupe et plus particulièrement le service du Secrétariat Général, unité des Moyens Généraux. .

### **C . Délais**

Le délais pour cette étude ne doit pas excéder 40 jours. Entre la validation de la prestation et la remise du rapport.

Votre proposition tarifaire est attendue au plus tard le **21 Mai 2021.**

## **4 – Critères de sélection des offres**

1/ La notation du critère **valeur technique sera appliquée comme suit : 60%**

- Compétences et expériences
- Déroulement détaillé de la mission phase par phase, listing des documents fournis en fin d'étude :
- Moyens techniques mis en œuvre pour réaliser la mission avec détail des moyens propres et des moyens liés à la sous-traitance ou co-traitance :
- Prise en compte du besoin d'une solution durable et intégré dans le paysage

2/ Critère prix : 40%

Cette mission sera suivie par le Responsable des Moyens Généraux du Parc national de la Guadeloupe (M. RAMALINGOM - 0690 83 78 45)

A Saint-Claude, Le ... 6 mai 2021 .....

Maître d'Ouvrage

P La directrice,

Valérie SÉNÉ

La Secrétaire Générale

  
Marie-Pierre TROPLENT